



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

---

## DECLARATION

---

**Dans le cadre de la conférence PCF-OLP du 4 juin 2025, Le Mouvement de la Paix réitère son exigence auprès du Président de la République française pour que la France reconnaisse sans plus tarder l'Etat de Palestine à côté d'Israël.**

Après sa visite diplomatique en Égypte, début avril 2025, le président de la République française s'était dit prêt à reconnaître l'existence d'un État palestinien en juin 2025. Le Mouvement de la paix ne peut que se réjouir de cette déclaration. Reconnaître l'Etat de Palestine à côté d'Israël, c'est une étape nécessaire et urgente sur le chemin de la construction d'une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens.

Aujourd'hui la situation que vivent les Palestiniens, en particulier à Gaza est absolument terrifiante. Chaque jour qui passe le processus génocidaire se poursuit. Ce sont des centaines de personnes qui sont tuées par les bombardements israéliens qui touchent d'abord des populations civiles. Netanyahu et l'Etat d'Israël broient toutes les règles élémentaires du droit international y inclus depuis des mois en empêchant l'acheminement vers Gaza de toute aide humanitaire ou alimentaire. En continuant dans cette voie, Israël avec le soutien des USA contribue à perpétuer indéfiniment le cycle de la violence. Pour la sécurité des Palestiniens et des Israéliens, il faut revenir au droit international. C'est le seul chemin pour arrêter le carnage et la déportation de dizaines de milliers de Palestiniens en cours.

Le Mouvement de la paix a recueilli en quelques mois plus de 10 000 signatures dont 7000 sur son site web pour la reconnaissance d'un Etat de Palestine sur la base du texte ci-après : *«L'instauration d'une paix juste et durable entre israéliens et palestiniens passe par le respect des droits des palestiniens tels que reconnus par de nombreuses résolutions des Nations Unies c'est-à-dire par la mise en œuvre de la solution à deux Etats, sur les frontières de 1967, existant côte à côte, avec Jérusalem comme capitale des deux Etats, telle que définie par de nombreux accords et précisée en Décembre 2016 par la résolution 2334 du conseil de sécurité des Nations Unies. ....C'est pourquoi le Mouvement de la paix appelle à accroître cette solidarité pour obtenir du gouvernement français qu'il respecte le vote du Parlement français en faveur de la reconnaissance immédiate d'un État de Palestine. Ce respect s'impose d'autant plus qu'il a été acquis en décembre 2014, à l'Assemblée nationale, puis au Sénat par un vote de parlementaires de toutes tendances politiques. Une telle décision constituerait une contribution historique de la France à la construction de la paix au Proche et au Moyen Orient ».*

Le Mouvement de la paix lutte depuis des années pour cette reconnaissance. Il a développé une solidarité active avec l'OLP et le peuple palestinien notamment à travers des délégations en Palestine dans le cadre des rassemblements pour une résistance populaire non violente à Bil'in, mais aussi en rencontrant Yasser Arafat en 2003 à Ramallah et Abed Rabbo en 2025 dans le cadre de l'autorité Palestinienne.

A l'occasion de cette rencontre Le Mouvement de la Paix réitère son soutien au peuple palestinien pour la reconnaissance de ses droits. **Les déclarations ne suffisent plus, il faut des actes. Il y a urgence et du retard à rattraper car l'Assemblée nationale a voté en faveur de la reconnaissance de l'Etat palestinien le mardi 2 décembre 2014, avec 339 votes pour et 151 contre.**

**Pour Le Mouvement de la Paix, Roland Nivet porte-parole national du Mouvement de la paix**

**Paris, le 4 juin 2025**

**In the context of the PCF-PLO conference on 4 June 2025, the Peace Movement reiterates its demand to the President of the French Republic that France immediately recognise the State of Palestine alongside Israel.**

Following his diplomatic visit to Egypt in early April 2025, the President of the French Republic said he was ready to recognise the existence of a Palestinian state in June 2025. The Peace Movement can only welcome this statement. Recognising the State of Palestine alongside Israel is a necessary and urgent step on the path to building a just and lasting peace between Israelis and Palestinians.

Today, the situation facing Palestinians, particularly in Gaza, is absolutely terrifying. With each passing day, the genocidal process continues. Hundreds of people are being killed by Israeli bombings that primarily target civilian populations. Netanyahu and the State of Israel are trampling on all the basic rules of international law, including by preventing the delivery of humanitarian and food aid to Gaza for months. By continuing down this path, Israel, with the support of the US, is contributing to perpetuating the cycle of violence indefinitely. For the safety of Palestinians and Israelis, we must return to international law. This is the only way to stop the carnage and the ongoing deportation of tens of thousands of Palestinians.

In just a few months, the Peace Movement collected more than 10,000 signatures, including 7,000 on its website, calling for the recognition of a State of Palestine on the basis of the following text: "The establishment of a just and lasting peace between Israelis and Palestinians requires respect for the rights of Palestinians as recognised by numerous United Nations resolutions, i.e. through the implementation of the two-state solution, based on the 1967 borders, existing side by side, with Jerusalem as the capital of both states, as defined by numerous agreements and specified in December 2016 by United Nations Security Council Resolution 2334. ....This is why the Peace Movement is calling for increased solidarity to get the French government to respect the French Parliament's vote in favour of the immediate recognition of a State of Palestine. This respect is all the more necessary given that it was achieved in December 2014, in the National Assembly and then in the Senate, by a vote of parliamentarians of all political persuasions. Such a decision would constitute a historic contribution by France to the construction of peace in the Near and Middle East.

The Peace Movement has been fighting for this recognition for years. It has developed active solidarity with the PLO and the Palestinian people, notably through delegations to Palestine as part of rallies for non-violent popular resistance in Bil'in, but also by meeting Yasser Arafat in 2003 in Ramallah and Abed Rabbo in 2025 as part of the Palestinian Authority.

On the occasion of this meeting, the Peace Movement reiterates its support for the Palestinian people in the recognition of their rights. Declarations are no longer enough; action is needed. There is urgency and ground to make up, as the National Assembly voted in favour of recognising the Palestinian state on Tuesday 2 December 2014, with 339 votes in favour and 151 against.

**For the Peace Movement, Roland Nivet, national spokesperson for the Peace Movement.  
Paris, 4 June 2025.**